

Cour d'Appel de Paris



EXTRAIT DE DECISION PENALE



(PORTUGAL)
SAILLES 94320 THIAIS
adictoire

a été relaxé pour :

- 7536 CONDUITE D'UN VEHICULE SANS PERMIS faits commis à PARIS 12EME le 9 janvier 2019
prévus par ART.L.221-2 §I, ART.L.221-1 AL.1, ART.R.221-1 §I C.ROUTE.
et réprimés par ART.L.221-2 C.ROUTE.



Le greffier

